Réf. Farde e-Assemblées : 2600068

N° OJ : **12**

Projet d'Arrêté - Conseil du 24/06/2024

Objet : Services du Secrétaire.- Direction juridique.- Tutelle spéciale sur le CPAS (article 112 ter).- Comptes 2023.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale ;

Vu l'article 112ter de la loi du 8 juillet 1976 organique des CPAS ;

Vu la délibération n° 37 du Conseil de l'Action Sociale du 29 mai 2024 arrêtant les comptes de l'exercice 2023 du CPAS ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

Arrête :

Article 1er.- La délibération prérappelée du Conseil de l'Action Sociale du 29 mai 2024 est approuvée.

Article 2.- Un exemplaire du présent arrêté sera transmis au Conseil de l'Action Sociale.

Annexes :

- Délibération CAS 29/5/2024. (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Annexe décision CAS. (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Rapport FR. (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Délibération groupe technique 14/5/2024. (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Rapport annuel. (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Comptes 2023 - Bilan. (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Comptes 2023 - Bilan par fonction. (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Comptes 2023 - Compte de résultat. (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Comptes 2023 - Compte de résultat par fonction. (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Comptes 2023 - Balance des comptes généraux. (Consultable au Secrétariat des Assemblées)

Comptes 2023 - ratio fr. (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
Comptes 2023. (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
Comptes 2023 - annexe. (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
Tableau de financement. (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
Tableau synthétique. (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
Etat des lieux des emprunts. (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
Art 60 7 (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
Aide sociale complémentaire. (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
Liste des mandats à payer. (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
Liste des recettes à recouvrer. (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
Liste gestion stock. (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
Liste des engagements à mandater. (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
Situation dette au 31/12/2023. (Consultable au Secrétariat des Assemblées)